

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre février à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 15 février 2021, se sont réunis à la salle polyvalente d'ANTOINGT, sous la Présidence de M. GONTHIER Emmanuel, Maire.

Conseillers présents : GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, TARAGNAT Nathalie, TREMOUILLER Franck, FIGUEIREDO Analio, CROS Hervé, GERARD Francine, TERRANOVA Philippe.

Conseillers absents : RABY Sylvie (excusée), POJOLAT Romain, SOUILLER Nicole (pouvoir à JACOB Claude).

Secrétaire de séance : CROS Hervé.

Délibération n°3 : Bail à ferme parcelles communales

Le Maire expose au Conseil Municipal que M. Dominique RENARD et M. Claude JACOB louent des terres agricoles à la commune, situées :

- « Le Lac » cadastrées A 694-654-712-729-730-747-751-750 pour une surface totale de 1ha 59a 74ca pour M. RENARD,
-
- « Sous Fontvieille » cadastrée ZE 110 pour une surface de 19a 80ca pour M. JACOB,

depuis plus de 10 ans et qu'à la demande de la Trésorerie d'Issoire, il y a lieu de régulariser ce fermage par délibération.

Il propose de louer à M. Dominique RENARD les parcelles du « Lac » pour un loyer annuel de 20 € et à M. Claude JACOB la parcelle « Sous Fontvieille » pour un loyer annuel de 44,77 € pour l'année 2020. Le Montant de ces loyers sera révisable chaque année selon l'indice départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix pour et 1 abstention (Claude JACOB), approuve la proposition du Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel GONTHIER

